

Conditions générales de vente (CGV)

Shire Switzerland GmbH
Zählerweg 4
CH-6301 Zug

Téléphone: +41 (0) 800 820 890
Télécopie: +41 (0) 44 804 14 44

Champ d'application

- 1.1. Les présentes Conditions générales de vente s'appliquent aux relations contractuelles entre SHIRE SWITZERLAND GMBH, ainsi que les entreprises en Suisse qui lui sont liées (ci-après désignées par «SHIRE»), et leurs clients en Suisse. Détenue en totalité par le groupe Shire, SHIRE distribue, jusqu'à sa complète intégration, sur ordre de Shire, des médicaments dont la vente au nom de SHIRE SWITZERLAND GMBH est autorisée. Elles prévalent sur les éventuelles conditions commerciales générales du client. Si une disposition s'écartant des présentes Conditions générales de vente a été stipulée dans le contrat conclu avec le client, la disposition contractuelle prévaut.
- 1.2. En concluant un contrat, le client accepte les présentes CGV.

2. Offres

- 2.1. Nos offres sont sans engagement et ne doivent être considérées ni comme des offres fermes ni comme des invitations à faire une offre. Le contrat est formé par la confirmation par écrit, par téléfax ou par e-mail de la commande par SHIRE. Si, suite à une commande, SHIRE n'établit pas de confirmation de commande, l'acceptation de la commande est donnée par la livraison de la marchandise.
- 2.2. Certains produits de SHIRE ne peuvent, compte tenu du droit des produits thérapeutiques, être livrés qu'à des clients bénéficiant d'une autorisation de les acheter ou de les vendre. SHIRE contrôle régulièrement les autorisations requises. Le client informe SHIRE des changements concernant son autorisation d'exercer ou d'exploiter. SHIRE se réserve le droit de ne pas exécuter des commandes en raison de telles restrictions.
- 2.3. L'acceptation et l'exécution des commandes peuvent être subordonnées au dépôt d'une garantie ou au paiement d'un acompte.

3. Dates de livraison

- 3.1. SHIRE s'efforce de respecter les délais de livraison indiqués, mais ne peut les garantir dans tous les cas. Le délai de livraison court à compter de la réception de la commande ou du paiement d'un acompte convenu à SHIRE. Il est considéré comme éteint lorsque la marchandise a été expédiée.
- 3.2. La livraison peut être retardée en cas de force majeure ou de circonstances particulières ne relevant pas de la responsabilité de SHIRE. Si SHIRE résilie le contrat du fait de telles circonstances, le client ne peut exiger de dommages-intérêts sur la base de ladite résiliation.
- 3.3. En cas de livraison en-dehors des heures d'ouverture, SHIRE se réserve le droit de facturer un supplément ainsi que les coûts réels de transport occasionnés.

4. Transfert des profits et des risques

- 4.1. Les profits et les risques sont transférés au client lorsque la marchandise a quitté l'entrepôt de SHIRE ou du fournisseur.
- 4.2. La marchandise est assurée par SHIRE contre les dommages liés au transport. L'assurance contre les risques liés au transport n'implique pour SHIRE aucune prise en charge de la responsabilité. En cas de sinistre, SHIRE est cependant prête à fournir gratuitement au client une compensation dans les limites de l'indemnité obtenue de l'assureur transports. Toute demande de dommages-intérêts ne peut aboutir qu'à condition que le client fasse une réclamation sans délai auprès de l'entreprise de transport et/ou de l'assureur transports, et en informe SHIRE.

5. Réserve de propriété

- 5.1. Les produits livrés demeurent la propriété de SHIRE jusqu'au paiement intégral du prix d'achat. SHIRE est en droit de faire inscrire sa réserve de propriété au registre des pactes de réserve de propriété.

6. Prix, modifications de prix et obligation de répercussion

- 6.1. Tous les prix s'entendent net en CHF et n'incluent pas la taxe sur la valeur ajoutée. Restent réservées les variations de prix ne figurant pas dans la liste de prix (p. ex. rabais de quantité).
- 6.2. SHIRE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. En cas d'augmentation des prix dans le cadre d'un rapport d'obligation permanent à la suite de la conclusion du contrat, le client a le droit de résilier la commande. Il ne peut se prévaloir d'aucun autre droit.
- 6.3. Selon l'art. 56, al. 3 de la loi sur l'assurance-maladie ainsi que l'art. 33, al. 3, let. b de la loi sur les produits thérapeutiques, le patient ou son assurance-maladie doivent bénéficier des rabais accordés dans le cadre de la remise de médicaments et de dispositifs médicaux et/ou lesdits rabais doivent être répercutés directement sur le prix.

7. Conditions de paiement

- 7.1. Les paiements sont à effectuer net, sans déduction de quelque nature que ce soit, et notamment sans escompte, dans un délai de 30 jours à compter de la date d'établissement de la facture.
- 7.2. Ce qui précède s'applique sous réserve de tout autre accord passé avec le client. Le règlement du client par voie de compensation est exclu.

8. Garantie et responsabilité

- 8.1. SHIRE garantit la conformité au contrat de ses produits au moment du transfert des risques.
- 8.2. Le client est tenu d'examiner les produits sans délai après réception et d'aviser SHIRE des éventuels défauts, sans délai et par écrit. Le client est tenu de conserver provisoirement les produits défectueux et de les tenir à disposition de SHIRE.
- 8.3. Pour les défauts dont SHIRE a à répondre sur ses produits, elle dispose, au choix, du droit de remplacer le produit, de réparer ledit défaut ou de résilier le contrat. Le délai de garantie est de 24 mois à compter du jour de livraison. Pour les produits portant indication d'une date d'échéance, l'obligation de garantie s'éteint à la date d'échéance, pour autant que celle-ci soit située dans un délai de 24 mois à compter de la livraison du produit.
- 8.4. La responsabilité de SHIRE se limite aux dommages survenant lors d'une utilisation correcte du produit et dans les limites autorisées par la loi. Dans la mesure où la responsabilité est limitée conformément aux dispositions des présentes Conditions générales de vente, toute responsabilité pour dommages indirects, pour dommages découlant de défauts du produit ou pour perte de gain est exclue. Reste réservée la responsabilité de SHIRE fondée sur la législation relative à la responsabilité du fait des produits ou sur toute autre norme impérative en matière de responsabilité.

9. Reprises et rappels de produits

- 9.1. Toute reprise nécessite l'accord préalable écrit de SHIRE et ne peut avoir lieu que pour des produits conservés dans leur emballage d'origine non ouvert. Pour des raisons de sécurité des produits et de traçabilité des lots, aucun médicament, et notamment pas les dérivés plasmatiques ni autres produits biologiques, ne peut être repris ou échangé. Dans la mesure du possible et si une reprise est justifiée, SHIRE remplace ces produits ou rembourse le prix de vente au client.
- 9.2. SHIRE peut rappeler des produits ou suspendre leur livraison pour vérifier d'éventuels défauts de fabrication, de produit ou autres, pour éviter d'éventuels dommages et pour toutes autres raisons similaires, ainsi que pour se conformer aux prescriptions des autorités. En cas de rappel, le client est tenu de remettre sans délai la marchandise et/ou d'informer SHIRE du lieu où se trouve ladite marchandise et ce qu'il en est advenu. A sa seule discrétion SHIRE rémunère la marchandise rappelée financièrement ou avec des livraisons de remplacement.

10. Protection des données

- 10.1. SHIRE sauvegarde électroniquement l'ensemble des données dont elle a besoin pour la livraison et le décompte.
- 10.2. SHIRE observe les dispositions légales sur la protection des données et n'utilise les données qu'à des fins internes.

11. Lieu d'exécution, droit applicable et juridiction compétente

- 11.1. Le lieu d'exécution exclusif pour tous les rapports commerciaux avec SHIRE est Zug.
- 11.2. Les rapports juridiques avec SHIRE sont soumis au droit suisse, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale
- 11.3. La juridiction compétente est Zug.

12. Modifications et état des CGV

- 12.1. SHIRE se réserve le droit de modifier les présentes Conditions générales de vente à tout moment. La dernière version est la version applicable.
- 12.2. Etat des présentes CGV: février 2018.